



VASSELAY EN BREF

MAI 2015

COMMEMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

La Municipalité invite les Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, les anciens d'AFN, les enfants des écoles, les enseignants, les présidents des associations et toute la population, à participer à la Cérémonie du **vendredi 8 mai à 11 h 45** qui se déroulera selon le programme suivant :

- Rassemblement Place Louis Ducoux
- Formation du cortège
- Défilé jusqu'au Monument aux Morts
- Dépôt d'une gerbe
- Appel des morts
- Minute de silence
- Lecture du message du 8 mai
- Marseillaise interprétée par les enfants des écoles.

A l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié sera offert par la Municipalité à la salle de réunion du Centre socio-culturel.

FERMETURE DE LA DECHETERIE ET DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRES

Les dépôts de St Eloy de Gy, de Menetou-Salon et la déchèterie seront exceptionnellement fermés les 1er, 8, 14 et 25 mai.

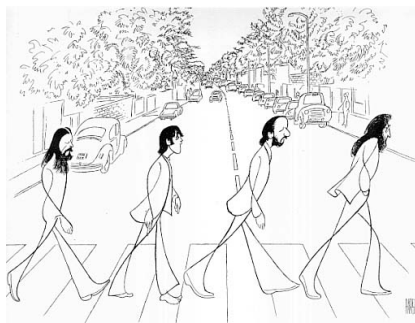
OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE HORAIRES MODIFIES EN MAI

lundi 4 : ouverture 13h30/18h
lundi 11 et mardi 12 : ouverture 8h/12h
lundi 18, mardi 19, jeudi 20, vendredi 22 :
ouverture 8h/12h

INSCRIPTIONS A L'ECOLE PUBLIQUE

Il est déjà possible d'inscrire vos enfants nés en 2012 pour la prochaine rentrée scolaire. Présentez-vous à la Mairie muni(e) de votre livret de famille.

PETIT EXERCICE DE CITOYENNETE



Il n'y a que les Beatles qui peuvent stationner, pour la postérité, sur un passage piétons d'Abbey Road. A Vasselay, le passage piétons est réservé... aux piétons !

Pas à une voiture stationnée là pour attendre la sortie de l'école ou de la garderie... De même, on ne stationne pas avec sa voiture sur la route pour regarder partir son enfant à l'école...

Faites quelques pas, du parking de l'école à la porte de l'école ou de la garderie, vous verrez : vous rencontrerez d'autres parents et vos enfants vont adorer !!!

ASSOCIATION VASSELAY - WERENTZHOUSE

L'association organise son méchoui le **7 juin à partir de 12 h.**

Les inscriptions se font auprès de :

- Aline Desmoulins : 02 48 69 41 00
- Arlette Feneck : 02 48 69 41 24
- Christiane Lardeau : 02 48 69 46 81

Directeur de publication : Michel AUDEBERT ;
Equipe de rédaction : Commission communication de la mairie
Impression : Secrétariat de Mairie ; Distribution : Martine GARCIA
Imprimé à 560 exemplaires par nos soins

Pour vos articles : une seule adresse, avant le 25 du mois : **vasselayenbref@vasselay.fr**

SL VASSELAY FOOTBALL

Calendrier SENIORS

- 10/05 1ère division St Doulichard - SLV
3ème division SLV - Bengy
- 17/05 1ère division SLV - Vierzon Chaillot
3ème division Jouet - SLV
- 31/05 1ère division Orval - SLV
3ème division SLV - Chalivoy
- 07/06 1ère division SLV - Vignoux
3ème division Vignoux - SLV

Calendrier VETERANS

15/05 – SLV - St Martin

Calendrier **U9** à 10h30 heures le 16/05 : VASSELAY
équipes 1 et 4 - GAZELEC
équipe 2 - MOULON équipe 3

ENTENTE JEUNES EN TERRES VIVES : Cette entente regroupe actuellement les clubs de ST MARTIN-FUSSY-VASSELAY et ST ELOY DE GY.

Les clubs de St Martin et Fussy doivent fusionner pour la saison prochaine. **L'entente JEUNES EN TERRES VIVES** continuera avec les clubs de **VASSELAY et ST ELOY DE GY** suite à un projet et la motivation de tous les dirigeants et éducateurs des 2 clubs.

Nous serons toujours présents pour accueillir les jeunes de nos deux communes (renseignements au 06.09.86.36.93).

AMICALE SPORTIVE

Cyclotourisme :

Les sorties cyclo auront lieu à **8h**, départ du stade, aux dates suivantes :

- Dimanche 3 mai
- Dimanche 12 mai
- Jeudi 14 mai
- Dimanche 17 mai
- Lundi 25 mai
- Dimanche 31 mai

Renseignements au 02 48 69 45 62

TOURNOI DE TENNIS DE L'ASSOCIATION SPORTIVE VASSELAY TENNIS

L'Association Sportive Vasselay Tennis organise son 7^{ème} tournoi de tennis ouvert à tous les habitants de la commune, à partir de 15 ans, qui aura lieu du 16 mai au 28 juin 2015.

N'hésitez pas à vous inscrire même pour les débutants, c'est vraiment un tournoi convivial. La finale, dimanche 28 juin au matin, sera suivie d' un barbecue.

Inscriptions jusqu'au 15 mai, 20 h, auprès de :
Bruno SENUT : 06 86 51 40 18
Marcelle VERMEIL : 02 48 69 35 57
Au café « le bar' atteint »

PS : une participation de 4 euros sera demandée à chaque participant lors de l'inscription.

VIE QUOTIDIENNE

Le beau temps revient... mais n'oubliez pas que de la boue sur la chaussée, c'est un danger ! Il doit être signalé aux usagers de la route pour les inciter à ralentir. Une signalisation temporaire doit être mise en place dans les deux sens de circulation à une distance d'environ 150 m en amont et aval de la zone salie. La pose de panneaux ne dégage pas toute responsabilité de la personne à l'origine du dépôt de boue mais la mise en garde des usagers de la route limitera les risques d'accidents. Pour plus d'informations, adressez-vous à la Mairie.

Autre joie du printemps : le jardinage !

Rappelez-vous que l'utilisation d'outils, tondeuses ou autres engins à moteur susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage, ne peut se faire que du :

- lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- samedi : de 9h à 12 et de 15h à 19h
- dimanche et jours fériés : **de 10h à 12h**

Enfin, dernier rappel de saison...

Il est interdit de laisser divaguer des animaux domestiques dans les espaces publics. Et une recommandation qui relève du simple savoir-vivre : on ne laisse pas son chien faire ses besoins sur la voie publique ! C'est dit !

